



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

Le Ministre

COMPTE RENDU DE LA DIX-NEUVIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 25 octobre 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHIESEKEDI TSHILOMBO, a présidé, dans la ville de Kisangani en province de la Tshopo, la dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 25 octobre 2024.

Trois (03) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. *Points d'information ;*
- III. *Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres.*

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat, a porté sur quatre (04) points, à savoir :

1. Du suivi des ouvrages réalisés dans la ville de Kisangani

Parlant de son voyage d'itinérance qu'il a débuté par la ville de Kisangani, le Président de la République a martelé que c'est une occasion pour lui, non seulement de payer sa dette de reconnaissance au peuple Boyomais pour lui avoir démontré son amour et sa confiance avec un vote massif lors de la dernière élection présidentielle, mais aussi de le consoler davantage pour avoir passé des années sombres en subissant les affres d'une guerre qui n'a pas encore effacé ses traces dans notre mémoire collective.

Par la même occasion, il a tenu à s'assurer personnellement de la matérialisation de certains projets à impact visible initiés dans le cadre des six engagements qui constituent les piliers de sa vision traduite dans le Programme d'Actions du Gouvernement.



Sans être exhaustif, il a évoqué d'importants ouvrages tels que l'aéroport de Bangboka, les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Kisangani compris dans le Programme Présidentiel Accéléré de Lutte Contre la Pauvreté et les Inégalités (PPA-LCP), la réhabilitation de la route de l'aéroport, la relance de la centrale hydroélectrique de la Tshopo et autres.

A ce propos, aussitôt après son atterrissage à Kisangani, le mercredi 23 octobre 2024, le Président de la République a demandé au Gouverneur de province de veiller à l'exécution rapide des travaux de rénovation et de modernisation du stade Lumumba, afin de permettre à notre jeunesse d'être plus épanouie et de faire valoir ses talents sportifs.

S'agissant particulièrement de l'aéroport international de Bangboka, il a souligné qu'après son inauguration, ce dernier s'inscrira naturellement dans l'ouverture de notre pays au monde extérieur et pourra également générer des emplois sûrs pour nos valeureux fils et filles de la Tshopo.

Au regard de l'importance de tous ces ouvrages, sous la coordination de la Première Ministre, le Président de la République a instruit tous les Ministres qui interviennent dans la chaîne d'exécution d'en assurer le suivi nécessaire et d'établir des chronogrammes d'actions à mener quant à ce. Il s'avère impérieux que régulièrement, sur une base mensuelle, des rapports d'étapes soient produits.

Une équipe ad hoc constituée des membres de son Cabinet, du Gouvernement Central et Provincial et de l'Inspection Générale des Finances, s'appliquera à ces missions de suivi des différents ouvrages.

Le rapport de suivi et les chronogrammes d'actions devront être présentés sur une base mensuelle régulière.

2. De l'organisation du Forum de paix dans la province de la Tshopo

Le Président de la République est préoccupé par la crise intercommunautaire à laquelle la Tshopo est confrontée notamment entre les Mbole et les Lengola, et à des conflits des limites internes et interprovinciales avec les provinces voisines du Maniema, du Haut-Uélé, du Bas-Uélé, de la Tshuapa et de l'Ituri.



Cette province fait face à des menaces d'insécurité provenant d'un groupe armé actif dans le territoire de Bafwasende, sans oublier la détérioration des infrastructures socio-économiques de base.

Il a tenu à saluer les consultations initiées par le Gouvernement, au travers du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour trouver une solution durable visant la restauration de l'autorité de l'Etat, la paix, la réconciliation, le développement, la reconstruction et autres, en vue de restaurer la paix entre les différentes communautés de la province de la Tshopo.

Ainsi, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a été instruit, sous la supervision de la Première Ministre, d'organiser le forum de la paix pour la province de la Tshopo.

Ce Forum, a précisé le Président de la République, doit être le cadre idéal dans lequel les acteurs examineront le cahier des charges de toutes les communautés et couches sociales issues des territoires qui composent la province de la Tshopo, susceptible de ramener la paix et de conduire au développement de la province.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, le Ministre d'Etat, Ministre du Budget, le Ministre des Finances, le Gouverneur de la Tshopo, ainsi que tous les acteurs politiques ont été appelés à tout mettre en œuvre pour que le Forum préconisé se tienne dans les meilleurs conditions et délais, et que le rapport sur les résolutions de paix qui en découleront soit présenté au Conseil des Ministres au plus tard à la première quinzaine du mois de décembre 2024.

3. De la promotion du Sport dans la province de la Tshopo

Sur ce point, le Président de la République a rappelé l'attention soutenue qu'il accorde à la question de l'encadrement des jeunes notamment à travers le sport, et particulièrement le football, considéré comme le sport-roi.



A la suite de sa visite, ce jeudi 24 octobre 2024 au Stade Lumumba de Kisangani, il s'est rendu compte des difficultés énormes que connaissent les pratiquants de cette discipline dans la Tshopo, qui jadis comptait des clubs mythiques comme le TS Malekesa, l'AS Nika ou encore le CS Makiso, qui faisaient la fierté de cette province dans la Ligue Nationale de Football (Linafoot).

Ces difficultés qui s'étendent sur l'ensemble du territoire national appellent des réponses pour l'ensemble du pays par une action urgente et coordonnée.

Pour ainsi aider nos Clubs sportifs à retrouver non seulement leur niveau et de surcroit leur fierté d'antan, mais également pour promouvoir les nouvelles associations sportives, le Président de la République a engagé le Gouvernement, sous la supervision de la Première Ministre, à les soutenir en mettant à leur disposition des infrastructures sportives et de loisirs modernes, et des moyens nécessaires permettant leur participation adéquate aux compétitions nationales et internationales.

Le Ministre des Sports et Loisirs, le Ministre des Finances, avec le concours de la Fédération Congolaise de Football (FECOFA), les responsables des différentes ligues concernées et les dirigeants des clubs locaux de cette entité provinciale, ont été invités à s'organiser pour proposer un plan d'exécution réaliste, capable de booster à brève échéance la relance du sport en général, et du football en particulier, dans la province de la Tshopo.

Un rapport sur les initiatives qui seront prises à ce propos est attendu au prochain Conseil.

4. De la nécessité de capter les fonds du Global Gateway

Le Président de la République tient à repositionner la République Démocratique du Congo comme une destination stratégique pour les investissements étrangers, en exploitant pleinement notre potentiel agricole, nos vastes ressources naturelles et notre position géographique centrale sur le continent africain.

Pour atteindre cet objectif, il est impératif de booster la compétitivité de notre économie en améliorant notre gouvernance par le renforcement du cadre institutionnel.



Des réformes profondes sont donc nécessaires. Il s'agit non seulement de poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires mais aussi de garantir la sécurité des investissements, de renforcer la lutte contre la corruption, et de stabiliser l'Est du pays, une région dont la pacification demeure une condition indispensable pour un développement harmonieux.

L'initiative du Global Gateway qui vise à renforcer l'offre européenne vis-à-vis des partenaires en finançant des projets dans les pays en développement s'avère une opportunité à capitaliser.

Lors du Rebranding Africa Forum, tenu à Bruxelles du 17 au 19 octobre 2024, auquel la Première Ministre a participé, l'Union Européenne a réaffirmé la disponibilité des fonds à hauteur de 150 milliards d'euros destinés aux Projets sur le continent africain au nombre desquels figure le corridor de Lobito.

Dans le but de capter ces ressources, le Président de la République a engagé le Ministre du Commerce Extérieur, sous la supervision de la Première Ministre, à mettre immédiatement en place, une Task-force spéciale en réponse à cette offre de Global Gateway et sur l'attractivité économique des investissements européens, composée des Experts de la Présidence de la République, de la Primature, des Ministères de l'Économie, du Plan, des Affaires Étrangères, des Infrastructures, des Finances ainsi que des partenaires privés et des Experts tant nationaux qu'internationaux.

Cette Task-force aura entre autres missions de réfléchir sur des mécanismes qui nous permettront de mieux nous positionner face à cette opportunité qu'offre Global Gateway, de réfléchir sur des solutions à mettre en place face aux obstacles actuels à l'investissement, et de faire des propositions idoines et efficaces en lien direct avec des initiatives qui sont déjà en cours.

Intervention de la Première Ministre :

Dans la suite de la communication du Président de la République, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement a fait la restitution de sa participation à Bruxelles où elle a représenté le Chef de l'Etat du 17 au 19 octobre 2024 au Rebranding Africa forum sur la thématique « *construire l'Afrique ensemble* ».



Elle a positionné durant ces différentes interventions notre pays comme une terre d'opportunités et l'engagement de son gouvernement à favoriser les réformes et à améliorer l'environnement des affaires. Elle a aussi mis en avant des incitations fiscales et des lois favorables pour attirer les investissements dans le pays.

En marge de ce forum, elle a eu des échanges notamment avec le Premier Ministre belge, Alexander De Croo et Madame Jutta Urpilainen, Commissaire de l'Union Européenne en charge des partenariats internationaux concernant la sécurité dans l'Est et l'implémentation du protocole d'entente signé avec l'Union européenne sur l'exploitation des minéraux critiques et les chaînes de valeur durables.

Elle a aussi rencontré des investisseurs et des représentants d'associations Congolaises en Belgique pour mobiliser leurs soutiens aux actions du Gouvernement Congolais et améliorer l'image à l'international.

Au sujet de la poursuite du dialogue avec tous les secteurs de la vie nationale, le Gouvernement de la république se félicite également du bon déroulement des négociations avec l'ensemble du banc syndical du secteur de la santé et le compromis républicain qui en est ressorti, après des échanges toujours empreints de respect et de compréhension mutuelle.

Elle a tenu à saluer, depuis la ville de Kisangani, le sens élevé de responsabilité dont on fait preuve des différents syndicats du secteur de la santé durant ces négociations. Aussi, a-t-elle salué l'implication de chacun des membres du gouvernement qui doivent chacun en ce qui le concerne prendre des dispositions pour s'acquitter des engagements pris.

C'est dans cet esprit que dans les semaines à venir le Gouvernement va clôturer les discussions avec l'intersyndicale nationale de l'administration publique. Ceci pour confirmer le dialogue social comme levier de l'action publique

La Première Ministre a fini sa communication en revenant sur la nécessité de poursuivre l'obligation des financements des travaux d'infrastructures. C'est dans ce cadre que vont reprendre les travaux des trois agences d'exécution dans le cadre du Programme de Développement Local (PDL-145).



D'autres travaux seront aussi financés à travers le pays et spécifiquement pour la voirie de Kinshasa. La Première Ministre a insisté sur la nécessité d'assurer un contrôle de qualité. La lutte contre les têtes d'érosion devrait aussi être priorisée.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national.

Il a indiqué que l'état d'esprit de la population a été marqué par :

- *La liesse et la satisfaction de la population de la Tshopo en général et celle de Kisangani en particulier, à la suite de la visite officielle du Président de la République, Chef de l'Etat, marquant ainsi l'intérêt qu'il porte envers cette province et la ville de Kisangani et le contenu de son discours ;*
- *L'appel à l'unité nationale lancé par le Président de la République pour faire face aux multiples défis auxquels fait face le pays, particulièrement les problèmes d'ordre sécuritaire.*

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a terminé son rapport en évoquant la part du Gouvernement dans l'allocation des moyens nécessaires pour garantir la sécurisation et une bonne tenue des élections législatives nationales, provinciales et sénatoriales dans les circonscriptions électorales de Masimanimba, province de Kwilu et Yakoma dans la province du Nord-Ubangi telles qu'annoncées par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Dans le volet sécuritaire, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières s'est apaisenti essentiellement sur le cas de la province de la Tshopo, passant en revue la situation réelle dans chaque territoire.



En ce qui concerne le conflit intercommunautaire dont les effets sont ressentis sur toute l'étendue de la province, l'organisation du Forum pour la Paix souhaitée par toutes les couches sociales de la population reste la meilleure thérapie pour rétablir le dialogue entre les communautés, a signalé le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, après avoir fait le point sur les chapitres de la criminalité, des sinistres et de la situation aux frontières.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a passé en revue la situation opérationnelle et sécuritaire, particulièrement dans la partie Est du pays.

Il en ressort que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) font face à toutes les attaques ennemies en défendant fermement leurs positions et en empêchant les agresseurs Rwandais et leurs supplétifs M23 de progresser après leur violation délibérée du cessez-le-feu.

Il se poursuit également les opérations militaires contre l'activisme des terroristes et groupes armés dans certaines zones du pays et le phénomène des transhumants armés Mbororo qui touche à la quiétude des populations de la province du Nord-Ubangi et celles des Bas et Haut-Uélé.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Situation épidémiologique en République Démocratique du Congo

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a présenté la situation épidémiologique liée essentiellement au Mpox et au Choléra.

Pour ces deux épidémies, il a été noté, cette semaine, une diminution des cas notifiés.

Sur un autre chapitre, il a informé les membres du Gouvernement des résolutions issues de l'atelier résidentiel tenu du 14 au 19 octobre 2024 portant sur l'évaluation de la mise en œuvre des accords Bibwa et examen des cahiers des charges des syndicats du secteur de la santé.



A l'issue dudit atelier résidentiel, le Gouvernement s'est engagé à répondre à toutes les attentes des professionnels du secteur de la santé. Parmi ces engagements, il y a, entre autres :

- *L'alignement à la prime de risque pour le quatrième trimestre de l'exercice budgétaire en cours de : 1.000 médecins (800 issus du régime général et 200 des FARDC et PNC), 500 agents administratifs, 1.500 infirmiers, 50 dentistes, 20 médecins physiciens, 100 vétérinaires, 100 pharmaciens, et 700 autres professionnels de santé (50 des FARDC et 250 de la police nationale) ;*
- *Le réajustement salarial de 5.157 agents promus en grade ;*
- *Le paiement du second palier de 35% des indemnités de transport et de logement aux médecins d'ici la fin du mois d'octobre 2024, avec un solde de 30% restant qui sera payé au quatrième trimestre ;*
- *La création d'une sous-commission interministérielle dédiée à l'assainissement du fichier de la paie, tant pour les salaires que les primes, afin d'assurer une transparence et une rigueur dans les paiements ;*
- *L'activation de la prime de brousse pour faciliter le déploiement des agents de santé en provinces.*

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a présenté le programme d'extension de la gratuité des soins de la femme enceinte, la mère et le nouveau-né, suivant la vision du Président de la République, Chef de l'Etat. C'est dans ce cadre que se tiendra prochainement une formation de 38 nouveaux médecins-conseils.

Il a conclu son intervention en informant les membres du Gouvernement de la résiliation du contrat qui liait l'Etat Congolais, à travers son Ministère, et le prestataire indien relatif à la gestion de l'Hôpital du Cinquantenaire à Kinshasa.

Un préavis de six (6) mois a été accordé au terme duquel cet hôpital rejoindra le parc d'hôpitaux publics.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.



II.4. Processus de mise à la retraite des Agents de carrière des Services de l'Etat pour l'exercice 2024

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public a fait le point du processus de mise à la retraite des Agents de carrière des Services de l'Etat pour l'exercice 2024, à la suite de l'approbation, par le Conseil des Ministres lors de sa réunion du 05 juillet 2024, de la proposition relative à la poursuite du processus précité, après qu'il a été suspendu en 2023, suite aux impératifs liés à l'organisation des élections et à la situation de guerre.

A cet effet, il a soutenu avoir procédé à l'engagement de l'enveloppe budgétaire y relative comptant pour la troisième vague. Cette dépense a été liquidée, ordonnancée et attend sa mise à disposition, avant les festivités de fin d'année, à travers le compte bancaire dédié ouvert dans les livres de la Banque Centrale du Congo.

Pour permettre la prise en compte des derniers mouvements du personnel intervenus avec la signature des actes de nomination et de promotion en grades des Agents, il a signé la note de service du 21 octobre 2024, adressée aux Secrétaires Généraux, aux Inspecteurs Généraux et aux Directeurs Généraux des Services Publics, les invitant à procéder à l'actualisation des listes des Agents éligibles à la retraite certifiés en 2023.

Le Vice-Premier Ministre a invité les membres du Gouvernement à suivre avec attention le déroulement de ces opérations au niveau de leurs Administrations et services respectifs, étant donné l'impact social qui en résultera. Les Agents qui expriment le désir d'être retraités devraient être alignés parmi les priorités des départ à la retraite.

S'agissant de la mise à la retraite dans le sous-secteur de l'Education Nationale, l'Alliance Française pour le Développement se propose d'appuyer les efforts du Gouvernement en finançant la partie « *allocation de fin de carrière* » pour la retraite de 5.000 Enseignants.



Il a suggéré que des discussions soient menées entre les membres du Gouvernement directement concernés, sous la supervision de la Première Ministre, en vue de lever l'option sur l'enveloppe à rendre disponible en termes de contrepartie du Gouvernement pour le complément « *frais de rapatriement* » en faveur des 5.000 enseignants à retraiter, une partie pour l'année 2024, une autre pour l'exercice 2025.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.5. Problèmes cruciaux liés à la rentrée académique 2024-2025

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire a présenté au Conseil les problèmes cruciaux liés à la rentrée académique 2024-2025 prévue la semaine prochaine.

Elle a fait savoir qu'en exécution des instructions reçues du Président de la République lors de différentes réunions du Conseil des Ministres tenues successivement les 28 juin, 23 août, 30 août et 20 Septembre 2024, son Ministère s'est employé à mener quelques actions prioritaires, à savoir :

- *L'Evaluation à mi-parcours le système Licence-Master-Doctorat ;*
- *La convocation et la tenue de la commission paritaire Gouvernement-Banc Syndical ;*
- *Le contrôle de gestion dans tous les établissements publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;*
- *L'harmonisation du calendrier académique.*

S'agissant de l'évaluation à mi-parcours du système Licence-Master-Doctorat, elle a précisé que les données recueillies pour l'instant démontrent que le Gouvernement devrait mettre à disposition les moyens conséquents pour une mise en œuvre efficace et efficiente dudit système.

Concernant l'application des résolutions issues de la dernière Commission paritaire de l'Enseignement Supérieur et Universitaire tenue à Bibwa du 02 au 14 septembre 2024, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire a indiqué que certains problèmes cruciaux ne sont pas encore résolus. D'où, la nécessité de le faire afin de garantir une rentrée académique apaisée.



Il s'agit respectivement : *des arriérés de la paie complémentaire des mois de mars, avril, mai et juin 2023 ; de la poursuite de distribution des véhicules des professeurs ; des primes de recherche du personnel scientifique et académique ; de la mécanisation des nouveaux docteurs à thèse ; du manque à gagner lié à la perte du pouvoir d'achat ; de la mise en place du Comité de Suivi des accords de Bibwa2.*

Quant au contrôle de gestion, les missions d'inspection sont en cours pendant que le Ministère est en instance de publier l'Instruction Académique N° 026 dans laquelle seront données les directives claires notamment sur les modalités de fonctionnement des Etablissements du secteur, du paiement et de l'utilisation des frais académiques y compris de l'harmonisation du calendrier académique.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.6. Etat d'avancement et conditions de succès de l'organisation du Forum AGOA 2025 à Kinshasa

Le Ministre du Commerce Extérieur a informé le Conseil de l'état d'avancement et des conditions de succès de l'organisation du Forum AGOA 2025 à Kinshasa.

Il a rassuré que les travaux de toilettage du projet de Décret portant mise en place Comité National AGOA suivant les orientations du Conseil faites lors de la 14^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Ministres, tenue le 20 septembre 2024, sont déjà terminés et le texte a été transmis par le Secrétaire Général du Gouvernement au Cabinet de la Première Ministre pour signature.

De son côté, le Département d'Etat Américain a transmis à notre Gouvernement une série des conditions qu'un pays hôte du Forum AGOA doit remplir. Ce dossier a fait l'objet d'une audience avec l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Kinshasa, le 16 septembre 2024, à l'issue de laquelle il a été décidé d'une descente conjointe sur terrain pour s'enquérir de quelques infrastructures, notamment, les salles des réunions. Le Centre financier de Kinshasa a été visité pour cette fin.

Dans ce même cadre, deux Haut-Représentants du Département d'Etat américain ont été dépêchés à Kinshasa pour une séance de travail qui s'est tenue le 23 octobre 2024.



Pour cet événement qui se déroulera en juillet 2025 tel qu'envisagé, le Ministre du Commerce Extérieur a évoqué la nécessité pour le Gouvernement de tout mettre en œuvre pour répondre aux exigences en matière de lieu, d'hébergement, de sécurité et de transport.

A ce sujet, le Gouverneur de la ville de Kinshasa devrait être associé pour des raisons évidentes.

Il a appelé à l'accompagnement du Gouvernement pour tirer profit de cette vitrine par excellence de promotion des opportunités d'affaires et des partenariats mutuellement avantageux qu'offre la République Démocratique du Congo, pays-solution.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS

Les membres du Conseil ont approuvé un relevé de décisions prises lors de la 18^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Ministres du vendredi 18 octobre 2024.

Commencée à 15h30', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h25'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication et Médias
Porte-parole du Gouvernement

